



Formation pour l'application de pesticides en horticulture ornementale

- Municipalités
- Entreprises de traitement de pelouse
- Jardineries
- Golfs
- Entreprises en aménagement paysager

WEBINAIRE *en raison de l'envoi des manuels la date limite d'inscription est le 21 avril*

Tronc commun

26-27-28 avril 2021 (8h à 12h)

Application des pesticides en horticulture ornementale

3-4-5 mai 2021 (8h à 12h)

Laissez-nous vous préparer en vue de réussir les examens qui mènent à l'obtention du certificat **CD4** du ministère de l'Environnement.



- Frais incluent les manuels de la SOFAD
- Frais à l'examen de la SOFAD sont en sus

Formulaire d'inscription

Le prix est pour les 2 cours

Application en horticulture ornementale CD4



<u>Membre IQDHO</u>	<u>Non-Membre</u>	<u>Montant</u>
---------------------	-------------------	----------------

Nom du participant : _____	358 \$	378\$	_____ \$
----------------------------	--------	-------	----------

Courriel du participant : _____

Nom de l'entreprise : _____	Sous-total : _____ \$
-----------------------------	-----------------------

Adresse : _____	T.P.S. : _____ \$
-----------------	-------------------

Ville : _____	T.V.Q. : _____ \$
---------------	-------------------

Téléphone : _____	Total : _____ \$
-------------------	-------------------------

Code postal : _____

N° de la carte : _____

Nom du détenteur : _____

Signature : _____

Courriel : _____

Pour renseignements et inscription : IQDHO
3230, rue Sicotte, E-307, Saint-Hyacinthe QC J2S 2M2
Téléphone : 450 778-6514 • Télécopieur : 450 778-6537
Courriel : info@iqdho.com

Mode de paiement : Visa / MasterCard

Date d'expiration : _____ Code cvv : _____

Chèque à l'ordre de l'IQDHO, daté du jour de l'envoi.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AU VERSO.

Le lien est envoyé 48 heures avant l'activité



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 1 semaine avant l'activité

Paiement : Compléter et retourner le formulaire d'inscription avec votre chèque fait à l'ordre de l'IQDHO au plus tard une semaine avant l'activité.

Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée. Les inscriptions ne sont enregistrées que sur réception du paiement total.

Notez cependant que les membres de l'IQDHO pourront, s'ils le désirent, être facturés.

Des frais d'administration de 1,5 % par mois seront chargés après 30 jours.

Les frais d'inscription n'incluent pas les repas.

Politique d'annulation et de remboursement

L'IQDHO se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant ou en cas de mauvaise température.

Vous recevrez une confirmation par courriel ou télécopieur 7 à 10 jours avant l'activité.

En cas d'annulation d'une activité par l'IQDHO, les personnes inscrites sont entièrement remboursées. Si une activité doit être reportée et que la personne ne peut participer au cours à cause du changement de date, elle sera entièrement remboursée.

Si une personne annule son inscription après la date limite d'inscription, elle ne sera pas remboursée.

Substitution : Le remplacement d'un participant par un autre participant est possible.

Pour renseignements :

IQDHO

3230, rue Sicotte, E-307

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2 CANADA

Tél. : 450 778-6514

Télééc. : 450 778-6537

Courriel : info@iqdho.com

WWW.IQDHO.COM